

Convention de prêt tripartite

Entre :

- La paroisse Notre Dame de la Visitation, représentée par le Père Daniel RIGAUD,
- La Mairie de Cuq-Toulza, représentée par le Maire, Jean Claude PINEL,
- L'association « Les Amis de Bajos » représentée par le président, Jérôme HEBRARD.

Objet de la convention :

Cette convention a pour objet le prêt de 2 statues en terre cuite.

Ces statues originaires de la chapelle vicariale Saint Paul de Bajos ont été déplacées dans la sacristie de l'église Saint Sernin de Cuq-Toulza, quand, pour des raisons de sécurité, la chapelle a été fermée au public.

Alors que la restauration de la Chapelle arrive à son terme, il est accepté par les 3 parties que ces 2 statues retrouvent leur emplacement d'origine.

Engagement :

L'association « Les Amis de Bajos » et la Mairie de Cuq-Toulza, s'engagent à restituer à la paroisse Notre-Dame de la Visitation, dans l'église Saint Sernin de Cuq-Toulza, ces 2 statues dès lors qu'il sera estimé, par l'une ou l'autre des parties, que ces statues n'ont plus leur place dans la Chapelle de Bajos.

Fait à Cuq-Toulza, le

La paroisse Notre Dame de la Visitation

Le Père Daniel RIGAUD

La Mairie de Cuq-Toulza

Le Maire JC Pinel

Les Amis de Bajos

Le Président J HEBRARD